



Puis-je rediffuser « La Lettre de la FGRCF » à des collègues ?

Pourquoi il ne faut pas rediffuser notre newsletter en dehors de l'association

« La Lettre de la FGRCF » est un lien essentiel entre les membres de notre association. Elle informe, rassemble et reflète le travail patient de nos bénévoles. Pourtant, la rediffuser à des personnes extérieures peut sembler anodin, mais cela pose plusieurs problèmes importants qu'il est utile de rappeler.

Un envoi personnel, à usage personnel

La « Lettre » est envoyée directement à votre adresse email personnelle. Comme un courrier reçu chez soi, elle est destinée uniquement au destinataire. La transférer revient à partager un contenu privé sans autorisation, ce qui peut entraîner des situations délicates pour l'association.

Des données personnelles à protéger

En bas de chaque « Lettre » figurent des informations sensibles : votre section, votre nom, votre numéro d'adhérent, les coordonnées de la FGRCF. Les transmettre à des personnes extérieures vous expose ainsi que l'association à des risques de mauvaise utilisation ou de diffusion non souhaitée.

Le fruit du travail de bénévoles

Chaque numéro représente des heures de rédaction, de mise en page et de vérification. Ce travail est réalisé bénévolement, pour les membres qui soutiennent l'association par leur cotisation. Diffuser gratuitement ce contenu à des non-adhérents dévalorise cet engagement et crée une inégalité entre ceux qui contribuent et ceux qui en profiteraient sans participer.

Une question d'équité envers les adhérents

La cotisation donne accès à certains avantages, dont la « Lettre » fait partie. La transmettre à l'extérieur revient à offrir gratuitement un bénéfice réservé aux membres. C'est un peu comme prêter sa carte de club : cela peut sembler généreux, mais ce n'est pas juste pour ceux qui soutiennent l'association.



Des statistiques faussées

Pour améliorer la « Lettre », nous suivons des statistiques anonymes : taux d'ouverture, clics, intérêt pour les sujets. Lorsque la « Lettre » est transférée, ces données deviennent inexploitable. Nous ne savons plus ce qui plaît réellement aux membres, ce qui nuit à la qualité du contenu.

Une diffusion incontrôlée

Une fois transférée, la Lettre peut circuler sans contrôle : être modifiée, sortie de son contexte, ou arriver entre les mains de personnes qui ne connaissent pas l'association. Une phrase mal comprise peut alors créer des malentendus ou nuire à notre image.

Encourager l'adhésion ou l'abonnement plutôt que la diffusion

Si quelqu'un est intéressé par notre « Lettre », c'est une excellente nouvelle. La meilleure réponse n'est pas de lui transférer le contenu, mais de l'inviter à rejoindre l'association. Cela renforce notre communauté et valorise le travail de chacun.

S'il est déjà adhérent, il peut s'abonner lui-même en suivant ce lien :

<https://www.fgrcf.fr/spip.php?article765>

En conclusion

Notre « Lettre » est un outil précieux, conçu pour les membres. La rediffuser peut sembler un geste sympathique, mais cela entraîne des conséquences importantes : confidentialité, respect du travail bénévole, équité, qualité du suivi et protection de l'image de l'association. En la gardant dans le cercle des adhérents, vous contribuez à préserver ce lien qui nous unit et à soutenir durablement notre association.